

Image not found or type unknown



Protection sociale commercant en liquidation judiciaire

Par **Lysithea_old**, le **15/10/2007** à **15:43**

Bonjour,

Mon commerce est en liquidation judiciaire depuis le 21 septembre dernier, qu'en est-il de ma protection sociale et celles de mes enfants?

Suis-je toujours assurée? je suis complètement perdue merci pour votre aide